

Algeria, Item 3

Déclaration de la délégation algérienne devant la 60^{ème} session du Sous-Comité Scientifique et Technique du Comité des Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra-Atmosphérique

Vienne du 06 au 17 février 2023

Monsieur le Président,

La délégation Algérienne, tient tout d'abord, à vous présenter ses sincères félicitations pour tous les efforts déployés depuis votre élection à la Présidence du Sous Comité scientifique et technique.

La délégation Algérienne vous assure de sa coopération, convaincue que votre longue et riche expérience des activités spatiales contribuera sans aucun doute à la réussite des travaux de cette session à laquelle nous souhaitons un plein succès.

La délégation algérienne tient également à féliciter chaleureusement Mr Niklas Hedman et l'ensemble du personnel du Bureau des Affaires Spatiales pour l'excellente préparation de cette session ainsi que les experts des différents groupes de travail pour leur participation active au développement des points inscrits à l'ordre du jour.

Monsieur le Président,

La délégation algérienne souscrit pleinement aux déclarations du groupe africain et du groupe de 77 plus la Chine et souhaite ajouter, ce qui suit, à titre national :

L'Algérie poursuit la mise en œuvre de son Programme Spatial National (PSN) dans ses différentes composantes :

Au titre des systèmes spatiaux, le satellite algérien des télécommunications spatiales Alcomsat-1 a entamé sa sixième année en orbite le 11 décembre 2022 en contribuant entre autre à:

- la poursuite de la diffusion des bouquets TV nationaux publics et privés ainsi que les programmes Radio ;
- la réalisation de réseaux d'interconnexion de communications au profit de différents organismes nationaux et structures nationales ;

Par ailleurs, l'année 2022 a permis la poursuite de l'exploitation et les opérations de maintien en condition opérationnelle optimale des satellites ALSAT-2A, ALSAT-2B et ALSAT-1B.

S'agissant des applications spatiales, les projets de développement entamés avec les secteurs utilisateurs et mettant à contribution la télédétection, la localisation spatiale et les Systèmes d'Information Géographique ont été poursuivis durant l'année 2022.

Concernant la prévention et la gestion des risques majeurs, il s'agit:

- De l'établissement du bilan annuel des feux de forêts du Nord de l'Algérie du 12 juin au 13 septembre 2022 ainsi qu'à la cartographie de l'incendie survenu en Tunisie au niveau de Jebel Bokornine le 19 juillet 2022;
- De l'évaluation de la reprise végétale post-incendie 2021 à partir des images satellitaires, suite aux feux de forêts ayant touché le Nord de l'Algérie, durant l'été 2021;
- Des travaux d'analyse des conditions écologiques des zones de reproduction du criquet pèlerin à partir des images satellitaires durant février 2022 ;

Concernant les projets relatifs aux ressources naturelles, il s'agit de :

- La cartographie des ressources forestières et alfatières du territoire national;
- L'élaboration d'un état des lieux du barrage vert par exploitation de l'imagerie satellitaire.
- L'identification, la délimitation et le recensement des palmeraies de la vallée de l'Oued Righ, à partir d'images satellitaires à très haute résolution.

Les activités de formation et de recherche continuent de bénéficier d'une attention particulière par le biais de l'Ecole Nationale des Sciences Géodésiques et des Techniques Spatiales créée en octobre 2020 et du Centre des Techniques Spatiales (CTS).

Monsieur le Président,

L'Algérie considère que la coopération internationale est le moyen approprié pour faciliter l'échange et le transfert de connaissances et de savoir-faire, et promouvoir le développement des technologies et applications spatiales pour le développement socio-économique durable, la protection de l'environnement et le bien-être des populations. Elle adopte pour cela un cadre flexible de coopération aussi bien bilatérale que multilatérale.

A ce titre, l'Algérie a pris part aux travaux :

- de la réunion virtuelle tenue le 30 mars 2022 avec les organismes associés au projet de constellation de satellites pour la gestion des ressources africaines et de l'environnement « ARMC » ;
- du Workshop sur la coopération Afrique-Japon en matière de la technologie des satellites cubiques (CubeSat), le 26 aout 2022 à Tunis ;
- de la 73^{ème} édition du Congrès International d'Astronautique (IAC), organisé par la Fédération Internationale d'Astronautique (IAF) et le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) du 18 au 22 septembre 2022 à Paris;

- du 6^{ème} symposium AfriGEO suivi d'une formation sur les inondations, du 31 octobre au 05 novembre 2022 à Accra au Ghana ;
- de la 8^{ème} réunion du Groupe arabe pour la coopération spatiale, en marge de la 6^{ème} édition du Salon Aéronautique International de Bahreïn, du 08 au 11 novembre 2022 ;
- de la 12^{ème} réunion annuelle de coordination des Bureaux d'Appui Régionaux UN-SPIDER, du 14 au 16 novembre 2022 à Vienne;
- de la 10^{ème} session de la Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO) et 15^{ème} réunion de son Comité Exécutif, du 27 novembre au 01 décembre 2022 à Oran en Algérie ;
- de la rencontre de l'ICG, tenue du 05 au 09 décembre 2022 à Vienne.
- de la Mission Consultative Technique UNOOSA, du 06 au 08 décembre 2022 à Vienne, à travers une communication sur « la collaboration internationale dans le contexte national des activités spatiales » dans le cadre du Projet intitulé « Loi sur l'espace pour les nouveaux acteurs de l'espace ».

L'Algérie est convaincue de l'importance de la préservation de la sécurité et de la sûreté des activités spatiales, ainsi que du respect des principes fondamentaux qui les régissent, notamment ceux de la Charte des Nations Unies et du traité de l'Espace de 1967, telle que la liberté d'accès à l'espace et son utilisation pacifique.

L'Algérie est en outre attachée à assurer la viabilité à long terme des activités spatiales, afin de prévenir la dégradation des conditions d'exploitation de l'espace et de préserver l'accès des générations futures à l'espace.

Enfin, la délégation algérienne a la ferme conviction que la mise en œuvre des résultats du processus consensuel engagé au sein des groupes de travail du COPUOS sur les questions problématiques dépendra de l'engagement effectif des Etats et de leur volonté en faveur des mesures recommandés.

Pour conclure, Monsieur le Président, vous pouvez compter sur la coopération et le soutien de notre délégation pour contribuer sous votre présidence éclairée au succès de cette 60^{ème} session de notre sous-comité.

Je vous remercie pour votre attention.